

une telle compagnie durant les époques de panique financière.

Parce que les chances sont que quelque jour il se mariera et qu'il aura besoin d'Assurance pour protéger l'avenir de sa famille; il sera sage s'il obtient cette Assurance quand il sait qu'il est un risque acceptable.

Parce qu'il augmentera son propre respect et sa propre confiance; il donnera plus de force également à sa réputation car les gens d'affaires jugeront du caractère du jeune homme d'après ce gage d'économie.

Parce qu'une bonne police de dotation à n'importe quelle époque si elle a été en cours pendant trois ans, sera, jusqu'au montant de sa valeur, la meilleure garantie collatérale pour toute autre garantie qu'on pourra désirer.

Parce que (et c'est la raison capitale) l'Assurance sur la vie est le seul moyen par lequel on puisse immédiatement créer une propriété d'une valeur relativement élevée par le paiement de petites sommes d'argent. Elle protège tout ce qu'un jeune homme a qui vaille quelque chose par le même moyen qu'une assurance contre l'incendie protège une bâtisse. Les chances sont de quatre-vingt-dix-neuf sur cent que la bâtisse ne brûlera jamais. Les chances sont de cent pour cent qu'une police d'assurance sur la vie telle que

je l'ai recommandée sera payée dans vingt ans. Le paiement sera dû soit à la complétion de la période de dotation ou auparavant par le décès.

Pourquoi ne pas commencer dès maintenant à économiser en vue d'acquiescer une police de dotation?

Les avantages d'une telle police sont tellement évidents qu'il semble surprenant qu'il y ait des jeunes gens assez peu soucieux de leur propre intérêt et de leur avenir pour ne pas profiter des bienfaits d'une assurance de ce genre.

F. VALENTINE,

Agent de la New York Life.

**LE RESEAU DES CHEMINS DE FER FRANCAIS**

A la fin de l'année 1903, le réseau français compte exactement 45,054 kilomètres, dont 34,718 sont exploités par les six grandes Compagnies et 2,914 par l'Etat.

Le surplus, soit 7,422 kilomètres, appartient à diverses petites Compagnies, ainsi qu'aux lignes d'intérêt local.

Sur cet ensemble, il a été ouvert à l'exploitation, en 1903, 552 kilomètres.

[Le kilomètre égale environ 2/3 de mille anglais].

**SOUICIS D'AFFAIRES**

Enfermez vos soucis de bureau dans votre place d'affaires pendant la nuit. Il pourrait arriver que le lendemain matin ils aient disparu.

**LA PEINTURE AU CIMENT CONTRE La ROUILLE DU FER ET DE L'ACIFR**

D'après un chimiste anglais, M. Toch, une peinture obtenue simplement en triturer un quart d'heure du ciment Portland dans une eau pure constitue un enduit très adhérent qui arrête l'oxydation ultérieure, même sur une surface déjà rouillée. Si le badigeonnage des pièces ne peut être fait avec une brosse, son application par pulvérisation donnera d'excellents résultats.

**COLLE POUR FIXER LE PAPIER SUR DU NICKEL POLI**

Il faut pour cela une colle fluide et adhésive. Nous empruntons à la " Production " la recette suivante; à la solution:

Dextrine jaune. . . . . 400 gr.  
Eau. . . . . 400 c.c.  
ajouter la suivante:  
Glucose. . . . . 10 gr.  
Sulfate d'alumine. . . . . 10 gr.  
Eau. . . . . 200 c.c.  
Chauffer au bain-marie un quart d'heure sans dépasser la température de l'ébullition. Laisser refroidir. Cette colle s'emploie à froid.

" JOURNAL DE LA JEUNESSE ". — Sommaire de la 1629e livraison [20 février 1904]. — La Pupille du Bonhomme, par Pierre Mael. — Le legbi, par Gervé-sis-Malisol. — Trains de luxe et trains internationaux, par Daniel Bellet. — Ma Petite, par Arthur Dourliac. — Les origines du conflit russo-japonais, par Et. Leroux.

Abonnements: Union Postale: Un an, \$4.40; Six mois, \$2.20. Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

**CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE**

A l'Honorable F. L. Béique, Président.  
**CAISSE NATIONALE d'ECONOMIE, Montréal.**

**MONSIEUR LE PRESIDENT:—**

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de notre vérification et audition des écritures de la Comptabilité de la Société pour l'année 1903. Nous avons examiné, révisé et pointé avec soin les rapports des percepteurs, lesouches de reçus, le livret de Banque et les chèques, le livre de Recettes, la Caisse Générale, le Grand Livre Général et les registres des sociétaires. Les déboursés de Caisse sont justifiés par des pièces et toutes les écritures sont régulières.

Comme par le passé, nous nous sommes efforcés de contrôler la contribution annuelle des sociétaires pour les frais d'administration, mais le mode à suivre le plus efficace pour ce contrôle, de même que pour celui de la perception en général, c'est le pointage des livrets des membres avec les registres des sociétaires du Bureau central, et ceux-ci devraient être invités, dans l'intérêt de la bonne administration de la Caisse, de faire parvenir leur livret au bureau central à une date de l'année qui serait fixée par les Directeurs.

Le Bilan et l'Etat de Caisse ci-annexés et certifiés par nous sont exacts et conformes aux écritures et aux actes d'obligations, débetures et certificats que nous avons examinés.

Nous avons l'honneur d'être, Monsieur le président, Vos dévoués,  
GEO. GONTHIER,  
M. L. J. LACASSE, Auditeurs.

**ACTIF. BILAN AU 31 DECEMBRE 1903.**

Prêts à la Cité de Montréal, Obligations à 40 ans.....	10,250.00	
Intérêts accrus au 31 décembre 1903.....	29.00	
		\$10,279.00
Prêts à la Commission Scolaire de la Ville St. Louis.		
Débetures à 25 ans.....	20,000.00	
Intérêts accrus au 31 décembre 1903.....	300.00	
		20,300.00
Prêts à l'Oeuvre et Fabrique de Dorval-Qué. A 12 ans. Balance.....	13,020.78	
Intérêts accrus au 31 décembre 1903.....	146.50	
		13,166.78
Prêts à l'Oeuvre de fabrique de Labelle-Qué.....	19,904.46	
Intérêts accrus au 31 décembre 1903.....	663.50	
		20,567.96

Prêts aux Frères du Sacré-Cœur d'Arthabaskville, à 15 ans.....	60,000.00
Intérêts accrus au 31 décembre 1903.....	2,018.65
	62,018.65
	\$126,333.29

**EMPRUNTS TEMPORAIRES.**

PASSIF. Banque Provinciale du Canada.....	\$9,000.00
Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.....	6,000.00
Association St. Jean Baptiste de Montréal.....	601.59
	15,601.59

Capital Inaliénable \$110,731.70  
Certifié comme il appert à notre rapport de ce jour.  
(Signé) ARTHUR GAGNON, Secrétaire-Trésorier.  
(Signé) GEO. GONTHIER, M. L. J. LACASSE, Auditeurs.

**RAPPORT DU COMITE DE SURVEILLANCE DE LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE.**

A l'HONORABLE F. L. BÉIQUE, Président Général.  
Le Mardi neuf Février, mil neuf cent quatre à 4 hrs. P. M. les soussignés, membres du Comité de Surveillance se sont réunis au Monument National sous la présidence de Monsieur A. J. Laurence.

Monsieur A. P. Frigon agissait comme Secrétaire.  
Les membres du Comité après avoir contrôlé les différentes pièces de comptabilité, l'état soumis par Monsieur le Secrétaire Trésorier; les titres et contrats de prêts formant la Fortune de la Caisse Nationale d'Economie trouvèrent le tout parfaitement en règle et concordant exactement avec le Bilan ci-annexé.

Votre comité croit qu'il serait bon que copie de l'état annuel soit envoyé à chaque sociétaire arriéré l'invitant à régler ses arriérages et votre comité est heureux de faire rapport qu'il y a progrès sensible en ce sens et que nombre de sociétaires arriérés sont maintenant en règle.

Votre comité est heureux de constater l'extension considérable qu'a prise la Caisse Nationale d'Economie et la confiance absolue que doit inspirer la Fortune inaliénable de la Caisse, fortune composée de placements de tout repos, ainsi que la bonne administration des affaires de la Caisse devront en faire une œuvre sérieuse et durable; d'ailleurs les encouragements du passé et le succès obtenu ne sont-ils pas la plus solide garantie de prospérité?

Montréal, 15 Février 1904.

(Signé) L. A. LAURENCE,  
J. A. MAUCOTEL,  
JOS. MATHIEU,  
A. P. FRIGON,